

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL OUARGLA
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL OUARGLA
COMMISSION DE DISCIPLINE
PV N° 11 DU 02/03/2022

Membres Présents MM : MESSAOUDI Mohamed - HALIMI Ahmed

Ordre du Jour

-Etude du Courrier

-Traitement des Affaires

DIVISION HONNEUR

Affaire n°050/ Match: OSB Sidi Belkhir / CSM M'nagueur (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BELAHRECHE Med Redouane	30069	OSB	01 Match Ferme pour Cumul Cartons

Affaire n°051/ Match: CMC Chott / MBHM Hassi Messaoud (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BARKAT Lakhdar	30092	CMC	Anti Jeu
-AMOUMENE Messaoud	30094	CMC	01 Match Ferme Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-MOULAY Med Toufik	30328	MBHM	Anti Jeu
-AYAT Makhlof	30297	MBHM	Anti Jeu

Affaire n°052/ Match: CRBS Beni Soued / MCN N'goussa (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-AZIZI Charef-Eddine	30008	CRBS	Jeu Dangereux
-SOUCI Khaled	30074	MCN	Jeu Dangereux

Affaire n°053/ Match: NRAN Amal Nail / NRMK El Ksour (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KHOUDRANE Abdelmadjid	30549	NRMK	Anti Jeu
-HABBAZ Ali	30552	NRMK	Anti Jeu

Joueurs Exclus

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BENZINE Adel	30599	NRAN	02 Matchs Fermes pour Comportement Antisportif envers Adversaire + 1.500 DA d'Amende

Joueurs Signalés en Fin de Partie

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KARROUCHE Lotfi	30578	NRMK	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.
-YAKOUB Islam Abdelkadous	30637	NRMK	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.
-KARROUCHE Med Ali	30645	NRMK	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.
-HIAG Abdelouhab	30569	NRMK	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.
-DERROUCHE Brahim	30579	NRMK	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.

Amendes Clubs

Motif de la Sanctions	Montants	Clubs	Observations
Conduite Incorrecte de l'équipe (Article 130)	500 DA	NRMK	

DIVISION PRE - HONNEUR

Affaire n°054/ Match: EGSO Ouargla / RCHM Hassi Messaoud (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-MADANI Akram Ramzi	30215	EGSO	Jeu Dangereux
-BOUGHABA Abdelouahab	30171	EGSO	Jeu Dangereux
-SEDRATI Aymen Brahim	30151	EGSO	Jeu Dangereux
-GRANA Yassine	30205	RCHM	Jeu Dangereux

Affaire n°055/ Match: IRBEA El Alia / JSG Goug (Sen) du 26/02/2022

Joueurs Avertis

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-BELALMI Abderaouf	30229	IRBEA	Anti Jeu
-FETIMI Imad	30622	JSG	Anti Jeu

Joueurs Signalés en Fin de Partie

Nom Prénoms	N° Licences	Clubs	Sanctions
-KHERFI Youcef	30455	JSG	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.
-KHERFI Salah Eddine	30461	JSG	04 Matches Fermes pour Comportement Antisportif envers Officiels + 5.000 DA d'Amende.

Note Aux Associations

Rappel de l'Article 133 : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification ou la publication du Bulletin Officiel.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

Le Secrétaire C-D
Ahmed HALIMI

Le Président C-D
Med MESSAOUDI